

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7262102801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7262102801>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 juillet 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LA JAILLE YVON du 01/07/2021,

Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : EARL BOCAGE ;
- Siège : LA JAILLE YVON (49220), La Rivaudière ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime
- Capital : 7 500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Monsieur Jean-Pierre BOULAY, demeurant la Rivaudière 49220 LA JAILLE YVON. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance pour une durée illimitée ;

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Pour avis, la gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

